



# PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires des Vosges

Epinal, le

29 Sep. 2021

Mme Isabelle MORVILLER

Mme Coralie RULQUIN

03 29 69 13 24

03 29 69 12 82

isabelle.morviller@vosges.gouv.fr

coralie.rulquin@vosges.gouv.fr

ddt-seaf-mpcc@vosges.gouv.fr

M. Roy MAHFOUF  
Président de H2AIR  
Les éoliennes des Lunaires  
29, Rue des 3 Cailloux  
80000 AMIENS

Monsieur le Président,

Par lettre du 30 août 2021, vous avez saisi la préfecture des Vosges afin que la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers émette un avis sur l'étude préalable relative à la compensation collective agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture des Vosges pour le projet du parc éolien des Lunaires sur la commune de GRUEY LES SURANCE.

Ce projet a été examiné lors de la réunion de la CDPENAF qui s'est tenue le lundi 13 septembre 2021.

Cette étude propose la constitution d'un fonds de compensation collective agricole d'un montant de 30 417 € qui devra être utilisé pour des projets agricoles collectifs sur le territoire du périmètre indirect défini dans l'étude (8 communes, 78 exploitations). Quatre actions en partenariat avec la Chambre d'Agriculture sont proposées.

Après examen des éléments fournis dans l'étude de compensation collective agricole et au vu des informations apportées en séance par les représentants de la société H2AIR, les membres de la commission ont émis un avis favorable aux propositions formulées et demandent qu'une priorisation des actions proposées soit faite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet

Par délégalion, le Sous-Préfet,  
Secrétaire Général

David PERCHERON

DDT des Vosges - 22 à 26 avenue Dutac 88026 EPINAL CEDEX Tél : 03 29 69 12 12

Accueil : de préférence sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h15, vendredi de 09h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00